

Un nouvel Ecoquartier de 2000 logements développé sur une ancienne friche industrielle, à proximité de la future gare RER EOLE et du Tramway 13 Express

Plusieurs grands projets d'infrastructure vont durablement modifier la place de Poissy sur la carte du Grand Paris : RER EOLE en 2024, Tram 13 Express en 2026... Forte de cette dynamique, la Ville de Poissy a engagé en 2015 un processus de reconquête de friches industrielles et ferroviaires, situées à proximité du centre-ville et de la gare SNCF.

L'Ecoquartier Rouget de Lisle accueillera à terme 2 000 logements dans un quartier-jardin organisé autour d'un parc : poumon vert et nouvel axe de mobilités douces vers le centre-ville, ses commerces et la gare. Ce nouveau morceau de ville intègrera également des espaces de bureaux, des commerces de proximité, des services et des équipements.



Engagée dans une démarche résolue d'Ecoquartier, la Ville a souhaité créer un cadre de vie exemplaire et qualitatif pour les nouveaux habitants, en plaçant les mobilités douces, la gestion de l'eau et des déchets, la sobriété énergétique

et la valorisation des ressources locales au cœur du projet. Un système de collecte pneumatique des déchets est ainsi mis en place et le quartier pourrait à terme se connecter au réseau de chaleur urbaine développé à proximité.



Les habitants de la 1^{ère} phase de la ZAC ont emménagé en juillet 2019. Elle intègre 254 logements en accession, 60 logements sociaux, et une résidence étudiante de 147 chambres.

Concession d'aménagement confiée par la Ville de Poissy

- **Dates clefs :** début en 2015 – durée 20 ans
- **Budget :** 94 M€ TTC

Programme

- Surface de Plancher totale : 146 000 m²
- 2000 logements environ, dont 25% de logements sociaux
- 10 700 m² d'activités, commerces et entreprises
- Une résidence pour jeune actifs de 147 lits
- Un groupe scolaire de 14 classes
- Un parc urbain de plus de 1,7 Ha
- Un système de collecte pneumatique des déchets

Missions de Citallios

- Mission globale d'aménageur du nouveau quartier
- Acquisition des terrains auprès de l'EPFIF
- Réalisation des études techniques et réglementaires
- Mise en état du site y compris dépollution
- Commercialisation des fonciers viabilisés
- Coordination des projets et suivi des opérateurs
- Réalisation du programme des équipements publics
- Concertation et communication auprès des habitants
- Valorisation des ressources locales
- Suivi des demandes de financement
- Concertation & communication

Acteurs du projet

- Communauté urbaine Grand Paris Seine & Ouest
- Département des Yvelines
- EPFIF
- Promoteurs : SOGEPROM / COGEDIM / BOUYGUES
- Urbaniste / Paysagiste : CoBe